MINISTÈRE
DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

CENTRE INTERARMEES DU SOUTIEN
EQUIPEMENTS COMMISSARIAT

FICHE PRODUIT INTERARMEES HABILLEMENT

FPIH

SCA 7810-0004

MAI 2025 V5

PROTEGE POITRINE

1- PRESENTATION GENERALE

Le protège poitrine (personnel féminin) est réalisé en matériau absorbant pour parer les chocs.

Il ne doit pas gêner le combat, en particulier en situation de préhension au sol.

Il satisfait aux normes NF EN 13277 4.4, 4.6 et 6.

Le protège poitrine est utilisé avec les équipements TIOR et les équipements du combattant, sur le terrain, en toutes zones de métropole et d'outre-mer.

SOMMAIRE

Article	Feuillet
PRESENTATION GENERALE	*1*
DONNEES LOGISTIQUES	*2*
DESCRIPTION - COMPOSITION	*3*
MARQUAGE – NOTICE D'UTILISATION ET GARANTIE	*4*
SUIVI DES MODIFICATIONS & VALIDATION	*5*

2- DONNEES LOGISTIQUES

DESIGNATION	RAG	NNO	RAD
PROTEGE POITRINE TAILLE S	1012182	7810 14 580 8449	7810SH003 1874
PROTEGE POITRINE TAILLE M	1012182	7810 14 580 8458	7810SH003 1875
PROTEGE POITRINE TAILLE L	1012182	7810 14 580 8465	7810SH003 1876

3- DESCRIPTION – COMPOSITION

3.1 - Description

Le protège poitrine doit pouvoir se porter par-dessus les vêtements, et être maintenu autour du buste, sans gêner les mouvements de l'utilisateur.

Il doit assurer la protection contre les coups au niveau de la poitrine, au cours des combats d'entraînement.

Les réglages d'ajustement doivent se réaliser au moyen d'un ruban auto-agrippant et d'une bande élastique sur l'arrière du dispositif.

Caractéristiques :

- masse de 200 grammes ±10 ;
- 3 tailles ;
- coloris noir.

3.2 - Composition

L'enveloppe est en matière synthétique. Les bonnets rigides sont en matériau de synthèse moulé anti-choc. Le rembourrage du protège poitrine doit être amovible.

Le réglage de la protection se fait par des bandes auto-agrippantes et élastiques.

Les surfaces des matériaux doivent être lisses afin de pouvoir être nettoyer facilement.

4- MARQUAGE – NOTICE D'UTILISATION ET GARANTIE

4.1 – Marquage

Le protège poitrine doit recevoir une étiquette cousue avec un marquage inaltérable, indiquant la raison sociale, le numéro de marché et la référence article détaillée (RAD). Le marquage doit également faire apparaître la conformité aux normes suivantes : NF EN 13277 – 4.4, NF EN 13277 – 4.6 et NF EN 13227 – 6.

4.2 - Notice d'utilisation et d'entretien

Une notice d'utilisation, claire, rédigée en français, illustrée de schémas, doit accompagner l'article.

Cette notice doit décrire les précautions d'usages, le mode opératoire pour s'équiper, ainsi que le mode d'entretien (lavage à l'eau claire).

4.3 – Garantie

Une garantie d'un an est exigée. Un certificat CE de type, indiquant les normes doit être fourni par le titulaire afin de garantir une efficacité totale contre les coups.

4.4 – Emballage caisse carton

A la charge du fournisseur, selon la notice technique interarmées habillement n°SCA-0000-0002, relative au conditionnement, emballage, palettisation et modalités de mise à disposition des articles lors des réceptions.

5- SUIVI DES MODIFICATIONS ET VALIDATION

Date	Modifications
04/2025	Mise à jour de la notice

Grade, nom, prénom	Fonction	Date	Signature
COMMISSAIRE GENERAL DE 2EME CLASSE RENAUD DUTT	DIRECTEUR DU CIEC	10/06/25	Pour intérim